

communiqué de presse

FORTE HAUSSE DES DIVORCES A GENEVE.

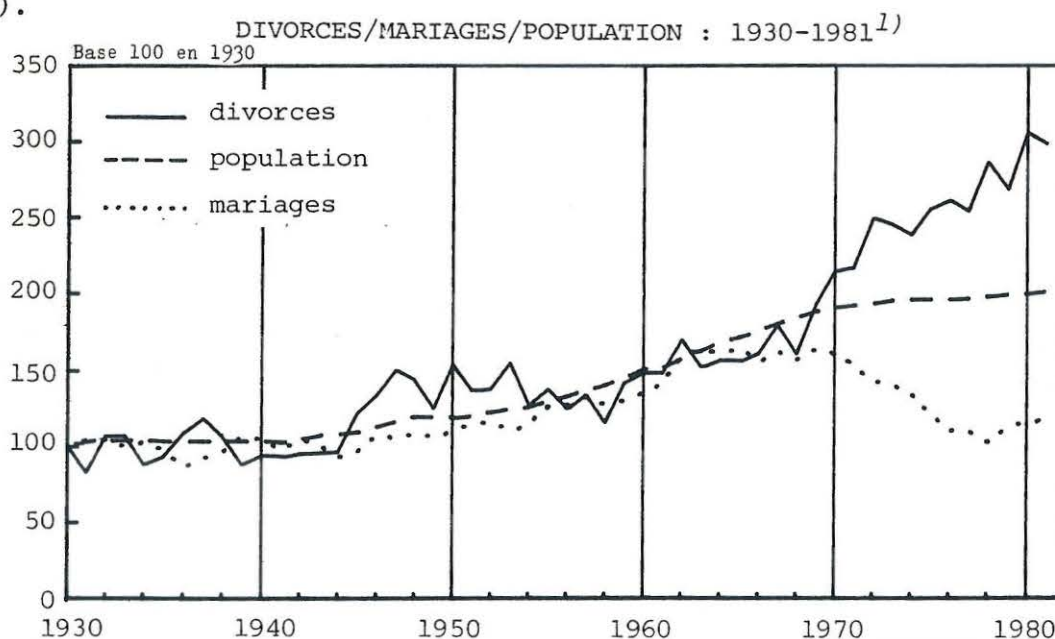
Le divorce augmente. Cette affirmation, souvent entendue, se vérifie-t-elle à Genève ? En premier lieu, si l'on retrace son évolution, le nombre de divorces du canton a certes progressé, mais à des rythmes différents :

- stable jusqu'à l'après-guerre : environ 300 par an;
- de 1945 à 1960, il passe à un palier supérieur : 400 en moyenne annuelle;
- pour atteindre des sommets de 1960 à 1980; 943 cette année-là;
- parallèlement, les mariages et la population suivent cette progression jusqu'à la fin des années soixante, pour diverger dès 1970 : les divorces grimpent, la population du canton stagne et les mariages diminuent;
- le taux brut de divortialité et l'indice conjoncturel confirment pour ces dernières années cette évolution.

En deuxième lieu, on note récemment l'amorce de changements dans la répartition des divorces,

- selon la durée de mariage : l'intensité du divorce augmente plutôt entre deux et cinq ans de mariage;
- selon l'âge : on observe un léger décalage vers les classes 35 à 44 ans;
- selon le nombre d'enfants : les divorces de couples sans enfant diminuent légèrement et sont compensés par une élévation des divorces avec un ou deux enfants.

L'ensemble de ces renseignements accompagnés de séries statistiques plus détaillées est publié dans le n° 31 des Aspects statistiques, sous le titre "Note sur l'évolution des divorces à Genève", (en vente au service cantonal de statistique, au prix de F. 5.-).



1) Les courbes traduisent les variations annuelles des trois séries représentées. Afin de comparer l'évolution du nombre de divorces, de mariages et de la population sur un même graphique, le problème des échelles a été résolu en transformant chacune des séries statistiques en un indice de base 100 en 1930.